

MÉMOIRE

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

OBJET : LA COUR ARRIÈRE DE MA PETITE MAISON

Photo 1 : les petites maisons

Depuis plus de 26 ans, je suis propriétaire d'une des superbes petites maisons situées sur la rue de la Montagne, au sud de la rue Ottawa; celles qui ont su résister au passage du temps, on les connaît tous!

Je suis artiste peintre et je travaille au troisième étage d'où je peux tirer avantage d'une lumière parfaite et d'une vue magnifique sur le centre-ville depuis toutes ces années.

Je suis plutôt emballée par tout ce que j'ai lu et entendu lors des deux journées de consultation de l'Office. Je constate beaucoup de bonne volonté et j'espère que tous les gens concernés par ce futur village urbain que sera Griffintown sauront mettre à profit les conseils et l'expérience de monsieur Kenneth Greenberg ainsi que ceux de tous les autres conférenciers qui étaient présents lors de cette rencontre.

Photo 2 : carte

Par contre, je suis préoccupée par une certaine « zone grise » située derrière nos maisons sur la rue de la Montagne, c'est-à-dire un futur projet que j'ai découvert sur Internet : « **Le Murray dans Griffintown** » du promoteur **GCA Immobilier***.

Référence : www.gcaimmobilier.com

J'ai communiqué avec eux et il m'a été affirmé qu'une mise en marché est prévue dès le printemps 2012.

Sur votre carte des projets en chantier, on remarque derrière nos maisons un bâtiment de couleur grise où sera éventuellement érigé un édifice qui, selon l'adoption du PPU Peel-Wellington de 2008, pourrait atteindre une hauteur maximale de 16 étages.

Qu'il s'agisse de ce projet découvert sur le Web ou de celui d'un autre promoteur, je vous demande de porter attention à mes propos qui se résument en trois préoccupations principales.

PHOTO 3 : COUR ARRIERE COTÉ VILLE

PHOTO 4 : COUR ARRIÈRE COTÉ COOP

Première préoccupation

Considérant la proximité de la ligne de terrain entre nos maisons et ce futur site, il m'apparaît nécessaire d'aménager une cour intérieure entre nos maisons et la future tour d'habitation sur la rue Murray afin de préserver l'éclairage naturel et la convivialité des lieux.

PHOTO 5 : MAQUETTE

Il est intéressant de voir que sur la maquette présentée à l'ETS lors de la dernière consultation, la bâtisse derrière nos maisons comportait une cour intérieure et sa hauteur variait selon les sections. Cet espace intérieur aménagé serait un avantage pour les futurs propriétaires autant que pour nous.

Deuxième préoccupation

PHOTO 6 : AU SECOURS

L'arrière de cette tour d'habitation devra s'harmoniser avec les devantures de nos maisons d'un intérêt patrimonial indéniable. On s'entend que nos petites maisons de la rue de la Montagne, dites « d'intérêt patrimonial », sont au cœur de ce beau projet, mais j'ai des inquiétudes au sujet de ce futur immeuble dont l'arrière sera plus que visible du parc Sainte-Anne et de ses alentours. Il faut que cette tour d'habitation soit bien intégrée au paysage en respectant le cachet de nos devantures de maison sans les écraser en raison de sa hauteur démesurée. J'espère que les urbanistes ainsi que les professionnels retenus par le nouveau promoteur tiendront compte de ce critère.

Troisième préoccupation

Le futur chantier de la rue Murray devra être géré de façon à en minimiser les inconvénients pour les résidents de la rue de la Montagne. Je me demande si vous êtes conscients de notre situation en tant que résidents de la rue de la Montagne au sud de la rue Ottawa. Nous sommes vraiment cernés par les projets les plus ambitieux et pendant les prochaines années, notre qualité de vie en sera grandement détériorée. À titre de travailleur à domicile – et je ne suis pas la seule dans cette situation –, pouvez-vous imaginer quel sera notre calvaire lorsque le chantier de la rue Murray sera entrepris et que l'enfoncement des pieux sera en cours pendant des semaines dès 7 h 00 chaque matin à environ dix mètres de nos maisons? Imaginez un peu l'ampleur du fracas et des vibrations non seulement lors de cette phase, mais aussi pendant toute la durée du chantier, pour ne rien dire des dommages potentiels à nos domiciles (nous sommes particulièrement inquiet à ce sujet) de la circulation des véhicules lourds, de la poussière, etc.

Personnellement, j'ai de la peine à imaginer ce mur à quelques mètres de chez moi. Quoi qu'il arrive, je perdrai la lumière nécessaire à mon travail ainsi que la vue sur le centre-ville. Mais bon! *Que sera sera!*

L'enjeu de la redéfinition du quartier Griffintown, laissé pour compte depuis plusieurs décennies, est principalement de lui conserver son caractère propre et sa trame historique ainsi que d'intégrer de nouvelles constructions qui respectent le cadre bâti patrimonial. Les projets à l'étude ou présentement en chantier sont pour la plupart d'une autre échelle. Sur certains sites, tels ceux à proximité de nos maisons, il est évident qu'il y a rupture d'échelle...

Vous devez alors comprendre que je suis inquiète de me sentir écrasée par ces immenses buildings tout autour du parc.

Je tiens également à préciser que j'ai discuté avec la plupart de mes voisins immédiats de la rue de la Montagne. Je leur ai fait part de mes inquiétudes et de mes suggestions à propos de la cour intérieure. J'ai en main une pétition signée par 25 résidents qui affirment avoir pris connaissance de mon mémoire et être en accord avec son contenu.

Je sais qu'une consultation publique aura lieu lors de la demande d'un permis de démolition relatif au futur site à développer sur la rue Murray. Soyez assurés que nous y serons, mes voisins et moi, et que nous serons attentifs au déroulement de ces événements.

PHOTO 7 CONCLUSION : LE CHEVAL (photo Anne Fillion)

Tiens! un résident de la rue Ottawa, qui se demande bien qu'est ce qui passe!!!

En conclusion, félicitation pour votre travail et j'espère que tous les gens concernés, vous, moi, les résidents de Griffintown, les commerçants, les travailleurs, les promoteurs et la ville sauront travailler ensemble pour faire de ce nouveau village urbain quelque chose d'extraordinaire.

Merci de votre attention,

Madame José Fillion



photo # 1

SITES

- Ⓐ Projet résidentiel - Lowney phases 1 à 4
- Ⓑ ÉTS - Agrandissement du pavillon A
- Ⓒ ÉTS - Résidences étudiantes phase 3
- Ⓓ Projet résidentiel - Lowney phases 5 à 7
- Ⓔ ÉTS - Le Carrefour d'innovation INGO
- ① Projet résidentiel - Le Griffin sur Murray 4 étages
- ② Projet résidentiel - Lowney phases 8 à 11 8 étages
- ③ Les Bassins du Nouveau Havre 8 à 20 étages
- ④ Projet résidentiel - Le Carré de la Montagne 8 étages
- ⑤ ÉTS - Résidences étudiantes phase 4 8 étages
- ⑥ Projet de Galerie d'art - 2000, rue William
- ⑦ Projet mixte - District Griffin 19 à 22 étages
- ⑧ Projet de salle de spectacle (New City Gas)
- ⑨ Projet mixte - Le William 8 étages
- ⑩ Projet mixte - Gallery sur le canal 8 à 15 étages
- ⑪ Projet de développement mixte - Griffix 8 à 21 étages
- ⑫ Projet résidentiel - Îlot Saint-Martin 7 étages
- ⑬ Projet résidentiel - Ann/Ottawa 8 à 20 étages
- ⑭ Projet résidentiel - District Griffin 14 étages
- ⑮ Projet résidentiel
- ⑯ Projet résidentiel
- ⑰ Projet résidentiel

SECTEUR GRIFFINTOWN Planification détaillée

Projets novembre 2011

- Réalisé (depuis 2005)
- En chantier
- Autorisé
- En traitement d'autorisation
- Secteur Griffintown

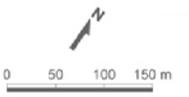
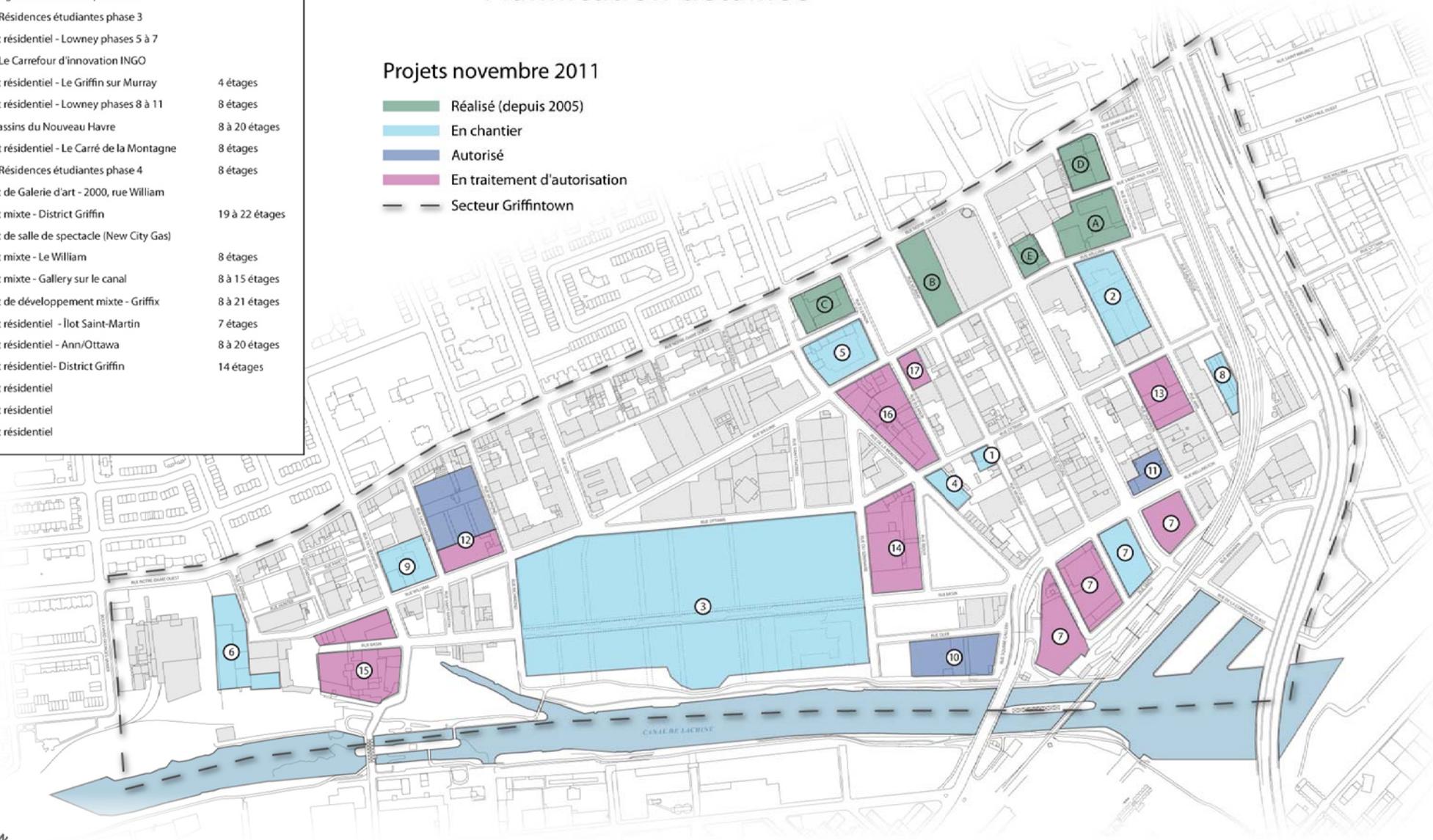




photo # 3

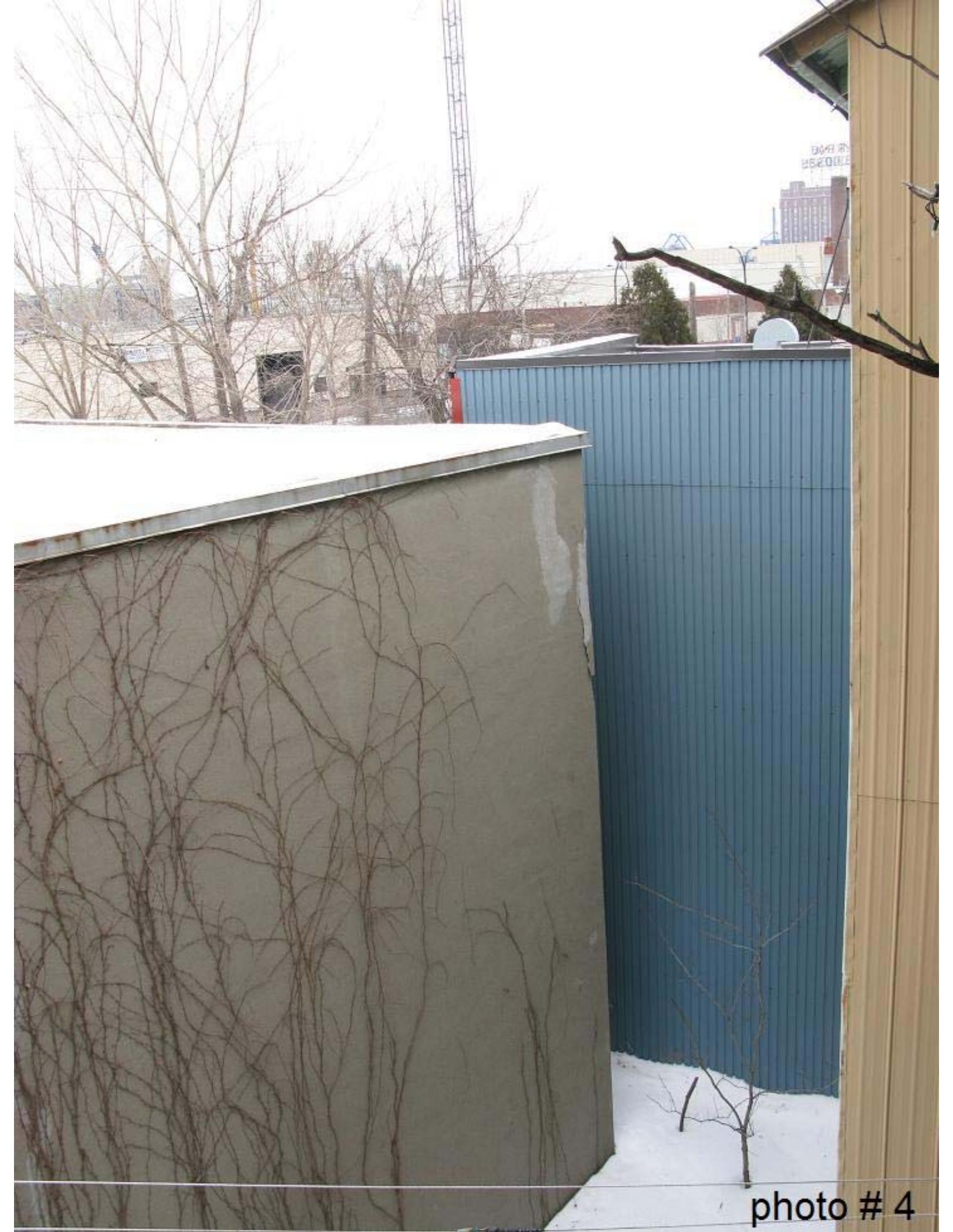


photo # 4



photo # 5

all
seasons.

photo # 6

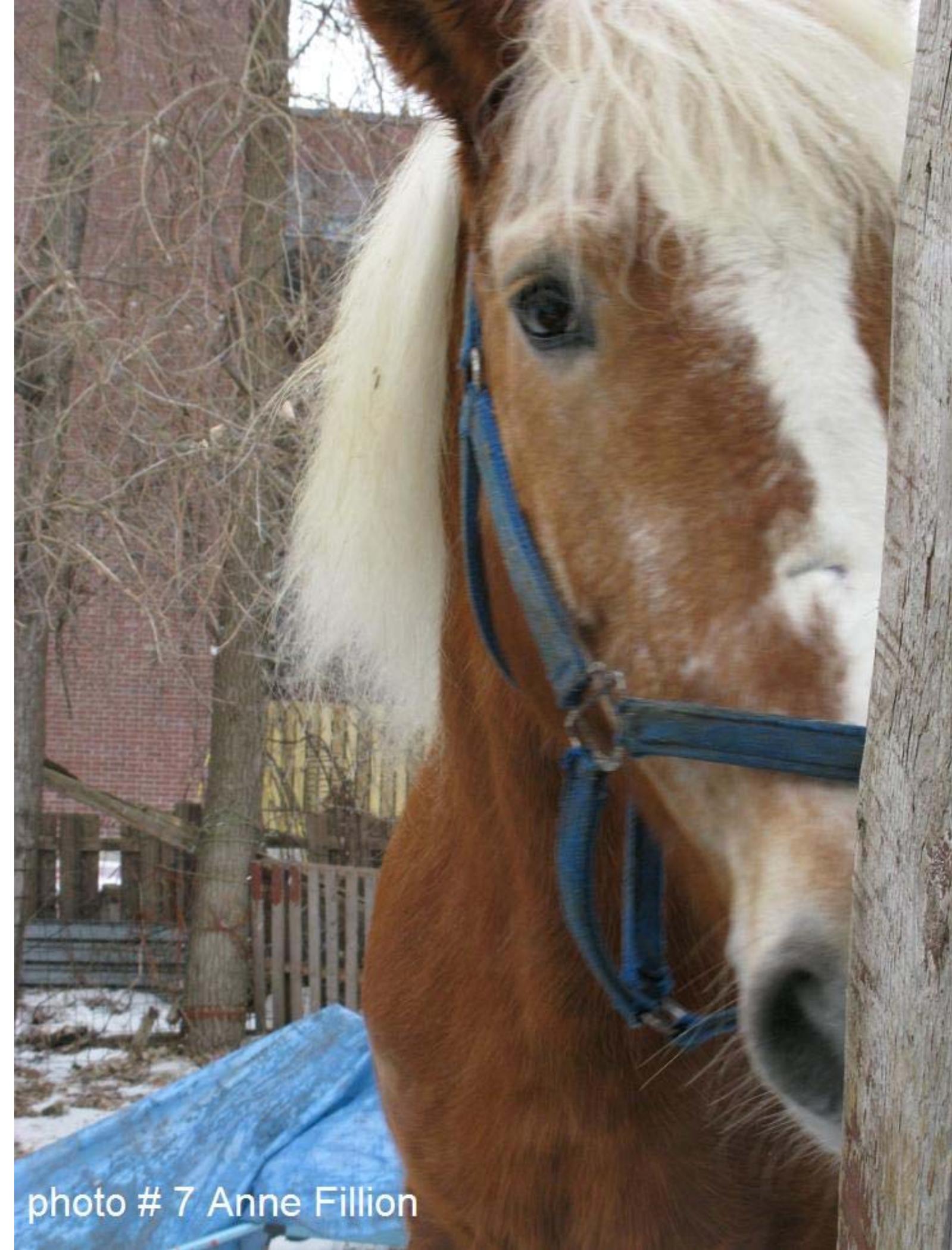


photo # 7 Anne Fillion